

N° 563 / SG

SAINT-DENIS, le 22 MAI 1969

Le MAIRE de SAINT-DENIS

à Monsieur
Conseiller Municipal

SAINT-DENIS

Monsieur et Cher Collègue ,

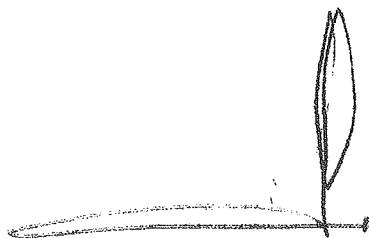
J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIÈME SESSION OBLIGATOIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le JEUDI 29 MAI 1969 à 15 Heures dans la Salle des délibérations.

O R D R E du J O U R

- 1°) Résiliation des effets de l'arrêté gubernatorial du 13 Novembre 1860 accordant à la Commune de SAINT-DENIS l'autorisation d'occuper un terrain du Cap Bernard (Service des Vidanges) - Réaffectation dudit terrain.
- 2°) Acquisition d'un surplus de terrain appartenant au Département destiné à compléter les surfaces de terrain cédées par la Commune à l'Etat pour la construction de la cité scolaire du Butor.
- 3°) Concession de l'exploitation d'un service de transport des viandes entreposées à l'abattoir, destinées à des bouchers et charcutiers de SAINT-DENIS, SAINTE-MARIE et SAINTE-SUZANNE.
- 4°) Participation financière des constructeurs à la création de parkings collectifs publics.
- 5°) Acquisition par la voie de l'expropriation de 4 parcelles de terrain sises rues des Limites et Sainte-Anne, appartenant à MM. Herbert de PALMAS, THIAN BOR Yves et aux Consorts VLODY.
- 6°) Contrats à passer avec des entrepreneurs de transport en commun de voyageurs pour le ramassage scolaire à SAINT-DENIS et dans les écarts pour la période allant du 1^{er} Mars 1969 au 12 Juillet 1969.
- 7°) Annullation du marché passé avec M. Théodore HOAREAU, relatif à la construction d'un groupe scolaire de 5 classes à la BRETAGNE BELLEVUE.

...../

- 8°) Marché de gré à gré d'un montant de 21.485.130 FrcCFA à passer avec l'Entreprise CANADAS pour la construction d'un groupe scolaire à la BRETAGNE BELLEVUE.
- 9°) Annulation du marché passé avec M. Théodore HOAREAU relatif à la construction d'un groupe scolaire de 5 classes à la BRETAGNE CENTRE Filles.
- 10°) Marché de gré à gré d'un montant de 19.399.013 FrcCFA à passer avec l'Entreprise CANADAS pour la construction d'un groupe scolaire de 5 classes à la BRETAGNE CENTRE Filles.
- 11°) Approbation de l'adjudication du 30 Avril 1969 relative aux travaux de modernisation de la voirie urbaine - Adjudicataire : Entreprise OULIA-FORT - Montant 9.566.820 FrcCFA.
- 12°) Approbation de l'adjudication du 25 Avril 1969 relative aux travaux de modernisation de la voirie urbaine - Adjudicataire : S.B.T.P.C. Montant : 8.659.700 FrcCFA.
- 13°) Modernisation de la voirie urbaine : rues Nicole de la Serve, du Pont Neuf, de Saint-Philippe. Approbation de l'avenant n°1 au marché approuvé le 5 Septembre 1968 à passer avec la SEGEFOM pour l'exécution des travaux supplémentaires - Montant : 2.849.730 FrcCFA.
- 14°) Avenant n°1 au marché passé le 18 Mars 1968 passé avec la C.F.E. et la S.O.C.E.A., conjointes et solidaires, prorogeant de 30 jours le délai d'exécution des travaux d'assainissement (3ème tranche).
- 15°) Assainissement (3ème tranche) - Approbation de l'avenant n°2 au marché approuvé le 18 Mars 1968, à passer avec la CFE et la SOCEA, conjointes et solidaires, pour l'exécution des travaux supplémentaires Montant : 5.534.021 FrcCFA.
- 16°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 65 m2 appartenant à la S.I.D.R. pour les travaux d'élargissement de la rue Général de Gaulle.
- 17°) Cession à la Commune par l'Etat d'une parcelle de terrain du Jardin de l'Etat destinée à l'élargissement de la rue Malartic et à recevoir la construction d'un parking.
- 18°) Cession à l'Etat d'une parcelle de 1 137 m2 d'un terrain communal de la JAMAÏQUE (ex-terrain ACCOT).
- 19°) QUESTIONS DIVERSES



19-1 : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET D'EXTENSION DE LA CANALISATION D'EAU DE LA MONTAGNE DU 12^{ème} VERS LE 16^{ème} km. AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION ET UN EMPRUNT.

19-2 : ALIMENTAION EN AU POTABLE DE LA VILLE DE SAINT DENIS PAR REFOULEMENT SUR MONTGAILLARD ET SAINT FRANCOIS APPROBATION DE L AVANT PROJET AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION ET UN EMPRUNT

19-3 : MISE EN EXPLOITATION DU PUIITS DU CHAUDRON -APPROBATION DE L'AVANT-PROJET - AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION ET UN EMPRUNT.

19-4 : ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DITE "RUISSEAU BLANC" A LA MONTAGNE- APPROBATION DE L'AVANT-PROJET -AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION ET UN EMPRUNT

19-5 : RATTACHEMENT AU BUDGET DE 1969 DE DIVERSES OPERATIONS PAR AUTORISATION SPECIALE

19-6 : MARCHE DE GRE A GRE D'UN MONTANT DE 4 702 000 frs CFA A PASSER AVEC L'ENTREPRISE CANADAS POUR LA CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE, TYPE 4 PIECES A SAINT-DENIS , AU LIEU DIT "DOMENJOD".

19-7 : MARCHE DE GRE A GRE , D'UN MONTANT DE 3 588 300 frs CFA , A PASSER AVEC LA SOCIETE U.M.A.B. SAINT-DENIS , POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER DE CANTINES.

19-8 : APPROBATION DE L'ADJUDICATION DU 23 MAI 1969 , RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA BRETAGNE (3^{ème} TRANCHE-3^{ème} lot)-ADJUCATAIRE : S.O.C.E.A. MONTANT: 19 862 085 frs

19-9 : AUTORISATION DE PASSER UN MARCHE DE GRE A GRE AVEC L'ENTREPRISE S.E.G.E.F.O.M. POUR LA FOURNITURE DE SABLE , D'ENROBES ET D'EMULSION , POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE.

19-10 : MANDATEMENT DE L'INDEMNITE DE GESTION DUE AU RECEVEUR PERCEPTEUR.

19-11 : FACTURE DE 26 858 frs PRESENTEE PAR LA S.A.M.A.T. POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN POSTE SUPPLEMENTAIRE DANS LE BUREAU DU MAIRE.

19-12 : RATIFICATION DES AVENANTS n^os 6-7 ET 8 A LA POLICE D'ASSURANCE n^o 12/24445 SOUSCRITE A LA PRUDENCE AUTOMOBILE.